

SARREBOURCE DE PONTLEROY, NICOLAS, officier et ingénieur militaire, né le 12 juin 1717 à Marseille, France, fils de Jacques Sarrebource Pontleroy de Beaulieu et de Madeleine Coustan ; le 17 avril 1761, il épousa à Sedan, France, Élisabeth Arbalestre de Melun ; décédé le 6 août 1802 à Château-Thierry, France.

Appartenant à la noblesse, Nicolas Sarrebource de Pontleroy était issu d'une famille des provinces françaises du Berry et de l'Orléanais. Reçu dans le corps de génie en 1736, il prit part à la guerre de la Succession d'Autriche, de 1744 à 1748, en particulier sur le front italien, où il fut loué pour sa compétence et son courage. Promu capitaine en 1745, il reçut la croix de Saint-Louis huit ans plus tard, pour services rendus durant la guerre. En 1749, il fut mis en garnison à Perpignan, en France, et, cinq ans plus tard, dans l'île de Ré.

Après avoir acquis une expérience de 19 ans en Europe, Pontleroy fut envoyé à Louisbourg, île Royale (île du Cap-Breton), en 1755, pour y servir sous les ordres de Louis Franquet*, qui avait demandé des officiers du génie aguerris pour l'aider à la reconstruction des fortifications. Après avoir vu, pendant un an, Pontleroy arpenter, dresser des cartes et construire, Franquet le recommanda avec enthousiasme pour le poste d'ingénieur en chef de la Nouvelle-France, devenu vacant par le décès, en mars 1756, de Gaspard-Joseph Chaussegros* de Léry. En 1757, la cour de Versailles nomma Pontleroy, de préférence à Michel Chartier* de Lotbinière, choix du gouverneur Vaudreuil [Rigaud*] ; les années de service de Pontleroy, lesquelles étaient plus nombreuses, son appartenance au prestigieux corps de génie et la recommandation de Franquet constituaient autant d'éléments à son actif qui impressionnèrent davantage les autorités françaises que l'expérience canadienne de Chartier de Lotbinière.

Pontleroy quitta Louisbourg à la fin de septembre 1757 et arriva à Québec le 15 octobre. Il fut bientôt en bons termes avec Louis-Joseph de Montcalm* et l'aide de camp de ce dernier, le capitaine Louis-Antoine de Bougainville, mais il eut à faire face sur-le-champ à l'hostilité de Vaudreuil et de Lotbinière. Pontleroy se plaignit au ministre de la Marine, Massiac, de l'obstruction dont il était victime de la part de Vaudreuil, et il ajouta : « j'ay pour ce pays ci le péché originel, c'est d'être français ». Lotbinière était de ceux qui partageaient cette façon de voir, refusant d'accepter que la France crût « nécessaire d'envoyer d'Europe un ingénieur pour mettre [les] places en état ». Quand il reçut l'ordre, en décembre 1757, de construire un hôpital pour le traitement des maladies contagieuses à Pointe-Lévy (Lauzon et Lévis, Québec), Pontleroy, selon Montcalm, « cru[t] devoir suivre les règles qui s'observ[ai]ent en France » en sollicitant des soumissions de tous les grands entrepreneurs de la ville. Mais aucun n'allait faire d'offre, « par un esprit de faction qui leur avoit été suggéré ». Une conspiration de la part de la clique de Vaudreuil n'était peut-être pas nécessaire, toutefois. La rigoureuse réglementation élaborée pour les entrepreneurs par le corps de génie – et que Chaussegros de Léry, apparemment, n'avait jamais appliquée – suffisait peut-être en elle-même à décourager

tous et chacun des 30 soumissionnaires possibles de Québec. La clause qui interdisait à un entrepreneur de contracter une dette quelconque envers la couronne pendant la réalisation d'un projet pouvait être particulièrement dissuasive pour les Canadiens. À l'île Royale, l'application stricte de la réglementation du corps de génie avait signifié que les contrats généraux étaient accordés exclusivement aux constructeurs français qu'on y avait amenés à cette fin.

À la fin de juin 1758, Pontleroy accompagna Montcalm au fort Carillon (près de Ticonderoga, New York), pour en reconnaître les environs et le mettre en état de défense. Il y refusa ostensiblement de tirer profit, personnellement, du remorquage des matériaux de construction et condamna, sous couleur d'éloge, les pratiques de Lotbinière, son prédécesseur à cet endroit. Dans son journal de campagne, Bougainville décrivit ainsi Pontleroy : « Il a le cœur droit et intègre, il est franc dans ses propos et vrai dans sa conduite. Il a une bonne théorie de son métier, assez de cette routine et de cette expérience de guerre qui font un bon ingénieur de campagne. » Par suite des recommandations de Montcalm et de ses subordonnés les plus hauts gradés, Pontleroy fut loué par la cour de France pour le succès avec lequel il renforça les ouvrages de défense autour du fort avant la bataille du 8 juillet ; la rapidité avec laquelle on fit les tranchées et les abattis se révéla un facteur important dans la victoire de Montcalm. Pontleroy fut promu lieutenant-colonel le 20 octobre 1758.

En dépit de la crainte de Montcalm qu'à la longue l'offensive britannique attendue contre le Canada en 1759 ne réussît, l'ingénieur en chef reçut l'ordre de mettre les fortifications du Canada en état d'y parer. Pontleroy dirigea d'autres travaux de construction et de réparation à Carillon, puis, laissant à Jean-Nicolas Desandrouins* la responsabilité de les terminer, il partit pour l'endroit où s'était élevé le fort Frontenac (Kingston, Ontario). Vaudreuil voulait que ce fort, détruit par John Bradstreet* en août 1758, fût reconstruit pour servir de poste de ravitaillement, mais Pontleroy déclara l'endroit indéfendable. À Québec, il jugea que les fortifications les plus faibles se trouvaient à la haute ville : « dans l'Etat où elle se trouve aujourd'hui [celle-ci] n'est pas susceptible d'une deffense avantageuse en cas de siège, n'ayant ny fossez, ny contrescarpes, ny chemin couvert et étant dominée par des hauteurs derrière lesquelles il y a des couverts qui en facilitent les aproches ». Lorsque l'armée du major général James Wolfe* prit position devant ces murs, le 13 septembre 1759, cette affirmation de Pontleroy dut influencer la décision de Montcalm de ne pas attendre que la ville fût assiégée.

Pendant le dernier combat pour garder la Nouvelle-France, Pontleroy commandait le détachement du génie, renforcé de trois officiers venus de France. Montcalm nota, durant le long bombardement de Québec à l'été de 1759 : « M. de Pontleroy, sensible au sort des malheureux, a ouvert toutes les posternes aux femmes et aux enfants, et notre regret, à lui et à moi, étoit de n'avoir pas de pain à donner à tant de misérables. » Du 12 juillet au 18 septembre, Pontleroy fut fréquemment au combat, et, à la bataille des plaines d'Abraham,

il servit aux côtés de Montcalm. Il assista au conseil de guerre tenu par Vaudreuil après la bataille et vota avec la majorité, préférant une retraite à une contre-attaque, souhaitée par le gouverneur ; il partagea alors, à ce qu'il semble, l'attitude défaitiste de l'armée.

Pontleroy partit pour Montréal, s'arrêtant à Trois-Rivières pour y renforcer les ouvrages de défense. En janvier 1760, François de Lévis* lui ayant demandé si une attaque devait être menée contre les postes avancés britanniques, il répondit par la négative, surtout si l'on devait recourir aux Canadiens. « On seroit moralement sûr d'être battu. Le Canadien est reconnu brave ; mais il ne peut, sans aucune discipline, attaquer en rase campagne ; il n'est pas même armé pour cela, et certainement il ne soutiendra pas un choc de pied ferme. » Pontleroy mit au point les travaux du siège en vue de l'attaque française contre Québec en 1760, et, le 28 avril, il prit part à la bataille de Sainte-Foy. Les Britanniques s'étant retirés à l'intérieur des murs de Québec, Lévis chargea Pontleroy de la direction du siège de la ville. Mais ce fut un échec, et Vaudreuil ne laissa pas passer l'occasion de critiquer Pontleroy : le 17 mai, il écrivit à Lévis, qui avait fait sa retraite sur Montréal, que « nombre de lettres écrites de l'armée blâm[ai]ent infiniment M. de Pontleroy. On lui attribu[ait] beaucoup de caprice, d'entêtement. »

Nicolas Sarrebourg de Pontleroy retourna en France avec Lévis en 1760. Il servit pendant 25 ans encore dans le corps de génie, toujours en France, sauf pour une courte affectation à l'île de Malte, en 1761, sous le commandement de François-Charles de Bourlamaque*. Il fut promu colonel en 1763 et général de brigade cinq ans plus tard. Nommé directeur des fortifications pour le Soissonnais et la Picardie en 1770, et pour le Dauphiné et la Provence sept ans plus tard, il fut promu maréchal de camp en 1780, cinq ans avant de prendre sa retraite. Il mourut le 18 thermidor an X du calendrier révolutionnaire (6 août 1802).

F. J. THORPE

AD, Aisne (Laon), État civil, Château-Thierry, 6 août 1802.— AN, Col., B, 105 ; C^{11A}, 103–105 ; C^{11B}, 35–37 ; D^{2C} 4 ; 58–59 ; E, 338^{bis} (dossier Pontleroy).— APC, MG 18, K3, 2 : 461s.— Arch. du ministère des Armées (Paris), Inspection du génie, Arch., article 3 ; article 8 ; article 14 ; Service hist. de l'Armée, A¹, 3392 ; 3457 ; 3498–3499 ; 3540 ; 3574 ; Y^b, 685 ; Y^{3d}.— Arch. municipales, Marseille, France, État civil, Saint-Martin, 13 juin 1717.— [L.-A.] de Bougainville, « Le journal de M. de Bougainville », A.[-E.] Gosselin, édit., ANQ *Rapport*, 1923–1924 : 256, 312s., 327, 330s., 333, 353, 363, 365.— *Coll. des manuscrits de Lévis* (Casgrain), 1–2 ; 4 ; 6–8 ; 10.— [André] Doreil, « Lettres de Doreil », Antoine Roy, édit., ANQ *Rapport*, 1944–1945 : 137.— « Journal du siège de Québec du 10 mai au 18 septembre 1759 », Ægidius Fauteux, édit., ANQ *Rapport*, 1920–1921 : 145, 148, 208–211, 214.— NYCD (O'Callaghan et Fernow), 10.— Ægidius Fauteux, *Les chevaliers de Saint-Louis en Canada* (Montréal, 1940), 154s.— L.-P. d'Hozier *et al.*, *Armorial général de la France [...]* (7 vol. en 13 tomes, Paris, [1865–1908] ; réimpr., [1970]), 2.— A.-M. Augoyat, *Aperçu historique sur les fortifications, les ingénieurs et sur le corps du génie en France [...]* (3 vol., Paris, 1860–1864), 2 : 595.

— Guy Frégault, *La guerre de la Conquête* (Montréal et Paris, [1955] ; réimpr., [1966]).— [C.–N.] Gabriel, *Le maréchal de camp Desandrouins, 1729–1792 ; guerre du Canada, 1756–1760 ; guerre de l'Indépendance américaine, 1780–1782* (Verdun, France, 1887).— Alison Hoppen, *The fortification of Malta by the Order of St John, 1530–1798* (Édimbourg, 1979), 15, 69s., 88, 90, 94, 97, 104, 112, 122, 125.— [Marquis de Magny], *De Sarrebourg, Berry, Orléanais [...]* (s.l.n.d.).— S. de Morthomier [André Sarrebourg d'Audeville], « De Sarrebourg d'Audeville », *Armorial français* (Paris), 1 (1889) : 361s. ; 2 (1890) : 4s.— P.-G. Roy, « Le conseil de guerre du 13 sept. 1759 », *BRH*, 29 (1923) : 115–117.— R.-L. Séguin, « La persévérance d'un Canadien en quête d'une croix de Saint-Louis », *RHAF*, 9 (1955–1956) : 365, 368s., 371–373.— Marcel Trudel, « Le gouvernement des Trois-Rivières sous le Régime militaire, 1760–1764 », *RHAF*, 5 (1951–1952) :70.

Bibliographie générale

© 1983–2025 Université Laval/University of Toronto